



Mon propriétaire peut-il me louer un local commercial sans w.c?

Par **raeladu59**, le **26/08/2015 à 16:07**

Bonjour,

Je suis gérante depuis l'année dernière (avril 2014), d'une boutique de produits alimentaires. Le local a une superficie de 33 m² (=surface de vente). Je ne dispose ni de local de stockage, ni de toilettes. L'absence de toilettes ne me posait pas trop de soucis jusqu'à fin juillet de cette année car je pouvais aller chez ma voisine, elle même gérante d'un salon de thé juste à côté de mon magasin, étant donné que nous partageons le même bâtiment. Cependant, celle-ci vient d'arrêter son activité, donc depuis je n'ai plus d'accès aux toilettes ce qui est très gênant, car je suis au magasin tous les jours de la semaine.. A plusieurs reprises, j'essaie de contacter mon propriétaire mais en vain... Quand je lui ai fait part du problème lors de mon premier appel téléphonique, celui m'avait dit que je devais m'arranger pour avoir les clés auprès de ma voisine. Mais je considère que c'est à lui de trouver une solution. J'ai donc du attendre que celui-ci revienne de ses vacances pour le relancer. Quand je l'ai appelé la seconde fois, il m'a dit qu'il allait voir avec ma voisine lui-même afin de solutionner le problème et qu'il me rappellerai suite à ça. Depuis, aucunes nouvelles de sa part et quand je lui laisse des messages vocaux en lui demandant de me rappeler, je n'ai jamais de rappel de sa part. Quelles sont les démarches à réaliser pour moi? Et aussi, a-t-il le droit de me laisser sans accès aux toilettes?